

# LA GENDARMERIE MOBILE EN BREF

## D'où vient la gendarmerie mobile ?

C'est en 1918 que les premières sections "détachées" sont formées afin de répondre à un

- besoin de maintien de l'ordre lors d'une grève massive qui affecte des usines d'armement en France. En 1921, le terme "mobile" apparaît pour désigner ces nouveaux pelotons de gendarmerie.

## La gendarmerie mobile : de quoi parle-t-on ?

Il s'agit d'une force spécialisée dans l'encadrement d'évènements (manifestations, rassemblements sportifs, culturels, diplomatiques, etc.) mais aussi dans la gestion de crise, les attentats ou les catastrophes naturelles.

## Quelles sont ses missions ?

La gendarmerie mobile fonde sa force dans sa forte mobilité afin de remplir ses missions :

- De maintien de l'ordre public, du service d'ordre au rétablissement de l'ordre ;
- De renfort de la gendarmerie départementale [...] ;
- De protection d'édifices et d'escortes sensibles ;
- De participation aux dispositifs mis en place dans le cadre des plans gouvernementaux (VIGIPIRATE, lutte contre l'immigration clandestine et de contrôle des flux migratoires)
- De participation à des opérations extérieures (OPEX) et de protection d'ambassades à l'étranger.

## Quels sont ses acteurs ?

- Les groupements de gendarmerie mobile (GGM) : on en compte 18, dont un Groupement blindé (GBGM). Chacun est commandé par un officier supérieur et comprend 4 à 10 escadrons ;
- Les escadrons de gendarmerie mobile (EGM) : on en compte 109 répartis sur tout le territoire national, avec en moyenne 120 gendarmes mobiles par escadron, répartis en cinq pelotons (un peloton hors rang destiné au soutien, trois pelotons de marche et un peloton d'intervention) ;
- Les escadrons "montagne" : chargés de renforcer les unités des zones montagneuses et dont les militaires disposent de formations adaptées à cet environnement ;
- Les escadrons "Véhicules blindés à roue de la gendarmerie (VBRG)" : chargés de la mise en œuvre de la composante blindée de la gendarmerie nationale.

d'après le site internet de la Gendarmerie nationale [en ligne : <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/notre-institution/notre-organisation/la-gendarmerie-mobile> , consulté en mai 2025]

# LES UNIFORMES DES GENDARMES MOBILES



## GENDARMES MOBILES DANS LES ANNÉES 1960

(coll. du Musée de la Gendarmerie nationale)

Dans les années 1960, la tenue des gendarmes mobiles reste comparable à celle des gendarmes départementaux. Elle se compose d'une vareuse bleu foncé et d'un pantalon bleu gendarme, d'une chemise et d'une cravate en soie noire. Elle se complète d'un ceinturon, de deux baudriers, d'un étui pistolet en cuir et d'un képi ou d'un casque, bleu avec une grenade dorée. Les insignes de grade et d'autres attributs sont de couleur or dans la gendarmerie mobile.

Cette tenue reste en cohérence avec les tenues civiles à une époque où le port de la cravate est répandu. Une telle tenue montre des limites en terme de possibilité de mouvement et de sécurité des personnels, les baudriers facilitent les prises et la cravate un risque de strangulation.

## GENDARMES MOBILES DANS LES ANNÉES 1980

(coll. du Musée de la Gendarmerie nationale)

Une commission spécifique a modifié drastiquement l'uniforme dédié au maintien de l'ordre en 1970 pour apporter une plus grande liberté de mouvement et limiter les risques de préhension sans renoncer à l'identification de l'arme. L'uniforme reste donc bleu foncé et bleu gendarme, mais les étoffes du blouson zippé et du pantalon en fuseau sont plus souples et dissimulent les protections. Le casque se dote d'une visière en conservant sa couleur spécifique bleue et les gendarmes en première ligne reçoivent un bouclier transparent et léger, d'abord rond puis ovoïde, complété d'un bâton de protection.



## GENDARMES MOBILES DANS LES ANNÉES 2010

(coll. du Musée de la Gendarmerie nationale)

A partir de 2000, la gendarmerie rénove son image par la modernisation de ses uniformes, avec des polos et des pantalons d'intervention élastiqués pour les gendarmes mobiles comme départementaux. Pour le maintien de l'ordre, de nouvelles protections équipent les militaires : des gants de protection, des jambières, des manchettes et des protections épaules-bras, sans oublier le casque pouvant se substituer au bonnet de police (ou calot). Les gendarmes mobiles adaptent ainsi leur tenue aux différentes situations et à l'ampleur des troubles à l'ordre public.

Document produit par A. Morand, professeur-relais au Musée de la Gendarmerie nationale.

# LES GENDARMES MOBILES EN ACTION

*Les unités de gendarmerie mobiles sont apparues en 1921 et sont spécialisées dans le maintien de l'ordre et la gestion des foules. Au fil du temps, leurs équipements ont évolué.*

**DOCUMENT** : l'équipement des gendarmes mobiles, dans les années 1960, 1980 et en 2015, photographies conservées au Musée de la Gendarmerie nationale.



## Activités :

1/ Décrivez l'évolution de la tenue « maintien de l'ordre » des gendarmes mobiles et de leurs équipements.

2/ Comment peut-on expliquer de telles évolutions, en terme de confort, de sécurité des militaires, d'efficacité professionnelle ?